



14ème législature

Question N° : 56185	De Mme Hélène Geoffroy (Socialiste, républicain et citoyen - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Écologie, développement durable et énergie	Ministère attributaire > Environnement, énergie et mer	
Rubrique > matières premières	Tête d'analyse > gestion	Analyse > industries économes.
Question publiée au JO le : 27/05/2014 Date de changement d'attribution : 12/02/2016 Question retirée le : 15/03/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Hélène Geoffroy attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les transitions vers une industrie économe de matières premières. La consommation mondiale de matières premières ne peut poursuivre une évolution exponentielle qui conduirait à multiplier par trois la consommation des ressources naturelles d'ici à 2050. Cela entraînerait des tensions sur les prix et l'accès aux matières premières générant une vulnérabilité stratégique pour l'industrie européenne. Par conséquent, le Conseil économique, social et environnemental préconise d'allonger la durée de vie des produits en favorisant leur réemploi, le recours à la réparation et de développer le recyclage. De plus, il recommande que des cursus de formation aux démarches de l'éco-conception soient intégrées dans les formations aux métiers de l'industrie et de développer des formations continues certifiantes dans le secteur du recyclage. Ainsi, il lui demande son appréciation sur l'orientation qui semble être donnée aux pistes de réformes.